



REFORME CONSTITUTIONNELLE :

LE SENAT NE SERA PAS LE BOUC EMISSAIRE DE LA MACRONIE !

Le gouvernement vient de faire quelque chose d'inédit : présenter un projet de loi au Conseil des ministres et annoncer qu'il ne sera pas inscrit à l'ordre du jour du Parlement. C'est le sort réservé au projet de loi constitutionnelle. C'est le coup de com du jour !

La ficelle est grosse comme une corde de marine ; faire porter le chapeau d'une absence de réforme constitutionnelle au « *turbulent Sénat* ».

Le gouvernement réclame un accord préalable sur le texte entre les deux chambres sans débat !!! Un accord sans les parlementaires... On peut se poser la question d'un accord entre qui et qui ? Le Parlement est fait pour débattre, c'est à lui que revient dans une démocratie la tâche de faire la loi, pas de faire des arrangements d'arrière-cuisine.

Mais ce qu'il y a de pire, c'est que le gouvernement veut faire croire que le Sénat est opposé à la baisse du nombre des parlementaires et à une réglementation sur le cumul dans le temps des mandats. C'est tout simplement faux !

Le Sénat ne bloque pas sur ces points, il demande juste que la baisse du nombre de parlementaires n'exclut pas de la représentation nationale des territoires qui ont déjà, à juste titre, le sentiment d'être abandonnés par Paris. Si ces territoires perdent leur représentation au Parlement, ils n'auront plus aucun avocat pour défendre leur survie. Le Sénat s'oppose au tropisme métropolitain du gouvernement et à l'abandon d'une partie des territoires français. C'est un point qui mérite débat.

Que le gouvernement se le tienne pour dit et assume ses choix face à propre sa majorité ; le Sénat n'est pas opposé à une baisse du nombre de parlementaires, et il ne se laissera pas enfermer dans le rôle de nouveau bouc émissaire de la Macronie !

Bruno Retailleau
Président du groupe Les Républicains au Sénat